

LA TRANCHE PATRIMOINE

Association n° 085006694 agréée par arrêté préfectoral le 15 Septembre 2006

Site internet : <http://www.latranchepatrimoine.fr/>

Monsieur Le Maire

Rue de l'Hôtel de Ville

85360 – La Tranche-sur-mer

La Tranche, le 30 avril 2020

Objet : La Terrière - Arasement presque total du relief dunaire

Monsieur le Maire,



Dans la semaine 17, la dune, côté estran, qui bordait la voie goudronnée conduisant du parking à la plage, a été complètement rasée.

C'était un cordon dunaire d'une grande richesse écologique (faunistique et floristique). Cf le rapport de présentation du **PLU** de La Tranche-sur-mer approuvé le 12/1/2015.

Je doute que l'installation de ganivelles neuves justifie une telle opération qui s'apparente à un massacre. Deux photographies donnent une image du résultat.



J'aimerais vous montrer (*cf cliché ci-dessous*) à quoi ressemblait cet endroit il y a quelques mois après un coup de vent.

On imagine qu'à l'occasion des tempêtes hivernales, on ne donnera pas cher de cette voie sans compter que la dune cotée parking, en l'absence de protection, risque d'être très endommagée.



Indépendamment de l'aspect esthétique et de la protection de la dune blanche, cet îlot comportait des espèces protégées telles que des œillettes des dunes, panicauts de mer, liseron des sables, giroflées des dunes, immortelles des dunes, oyats...etc...etc...

La faune n'était pas absente. Les matins d'été, des lézards verts prenaient le soleil afin d'emmagasiner de la chaleur pour activer leur métabolisme.

J'ignore quelles ont été les affectations du sable arraché de son contexte.

Détruire un site pour de plus ou moins bonnes raisons met en lumière votre gestion douteuse de la protection du patrimoine environnemental des Tranchais et de leurs descendants.



Cliché pris en juillet 2019

Je présume que mon courrier fait doublon avec les constatations formulées par l'**A.P.E.L.T.**

Synthèse :

Bien que d'aucuns, parmi les membres de votre majorité, déclareront que **LA TRANCHE PATRIMOINE** fait preuve d'un acharnement exagéré, force est de constater qu'il y a un fossé énorme entre votre attachement proclamé à la protection de l'environnement de la commune et la réalité des faits.

Face à votre comportement qui ne s'améliore pas, vous comprendrez aisément que notre action de témoignage ne va pas s'évanouir en raison de la pandémie qui frappe l'humanité.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard A. BODINIER

Président

Copies : Monsieur le Directeur du Conservatoire du Littoral. Corderie Royale rue Jean-Baptiste Audebert
17300 - Rochefort-sur-mer

Monsieur le Directeur de l'association France Nature Environnement – La Roche-sur-Yon

Monsieur le Président de l'A.P.E.L.T. *(par courriel)*